

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

*Direction Capitainerie Sécurité Sûreté
Capitainerie Ouest*

**AVIS A NOS CLIENTS, PARTENAIRES
ET USAGERS N°06/21
Bassins Ouest**

Port de Bouc, le 25 janvier 2021

Objet : Exploitation du Môle 1 LAVERA / Annule et remplace ACPU 05-21

Réf. : FM/SG – Avis Usagers 06/21.doc


Comme précisé lors des précédents ACPU, des réunions se sont tenues afin d'établir des mesures compensatoires pour permettre une reprise, au moins, partielle de l'exploitation de cet appontement dans les conditions ci-après :

L'ACPU 05/21 est annulé et remplacé par le présent ACPU qui fixe les conditions d'accostage et d'exploitation.

Un seul navire ou bateau sera opéré au Môle 1, préférentiellement au poste C.

- La Capitainerie informera le Capitaine du navire via son agent consignataire des conditions d'exploitation, il devra en accuser réception :
 - De l'interdiction de circulation de tout véhicule de plus de 3.5 t sur la passerelle.
 - Des mesures compensatoires établies.
 - Des obligations du Capitaine du navire.
- Le terminal renforcera la protection incendie du poste à quai utilisé.
- Les Services de Secours ont intégré la situation dans leur schéma de réponse.

Le Chef du Département Capitainerie Ouest


Franck Meyronin